

## Constats sur les secteurs de développement projetés

« La maîtrise de l'urbanisation pour assurer une cohérence dans l'aménagement d'ensemble »

La ZAC "Le bocage de l'Illet" est à vocation d'habitat, de services et de commerces, s'étend sur un secteur d'une superficie d'environ 14,8 hectares autour du centre-bourg (réalisé par l'Atelier du canal).



Maitre d'ouvrage  
Commune de Ercé-près-Liffré

AMO  
Territoires

Maitrise d'oeuvre  
atelier du CANAL : architecte - urbaniste  
Sophie LAISNE

Partenaires  
DM'Eau : bet environnement  
AMCO : bet VRD

Année de réalisation  
2009 - 2011

atelier du  
CANAL



Commentaires source: Atelier du Canal ↓

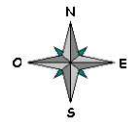
Les objectifs prioritaires poursuivis par cette opération d'aménagement sont :

- avoir une croissance démographique maîtrisée afin de conserver un équilibre de la population et garantir la bonne utilisation des équipements publics ;
- assurer une mixité des formes urbaines pour accueillir une population diversifiée ;
- permettre une cohérence dans le développement urbain : déplacements, espaces publics, stationnement ;
- s'appuyer sur un traitement paysager de qualité pour faire entrer le paysage dans le bourg ;
- organiser une véritable mixité des fonctions (habitat, équipements, commerces, services, ...).



### ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- ➔ Les futurs aménagements de l'espace public devront prendre en compte l'augmentation du trafic sur les voies principales.
- ➔ L'aménagement de lieux de convivialité et le séquençage de la traversée de l'agglomération pourra s'appuyer sur les connexions piétonnes envisagées dans les futurs quartiers.



## Constat : une multipolarité dans la répartition des pôles de vie

« Les marqueurs de centralité à identifier et à mettre en valeur »

Le pôle administratif et culturel ainsi que le tissu commercial représentent des **marqueurs de centralité**. Ces équipements s'inscrivent en complémentarité des pôles de vie à dominante scolaire/ périscolaire et sports /loisirs. Des fonctionnalités à mettre en valeur pour élargir l'aire d'attractivité du centre bourg et conforter sa dynamique.



- Eglise*
- Cimetière*
- Mairie*
- Relais des Cultures*
- Restaurant scolaire*
- 1- Ecole publique Paul -Emile Victor / Accueil périscolaire Centre de loisirs ALSH*
- 2- Ecole privée Sacré -Cœur*
- Salle des fêtes*
- Salle associative*
- Tissu commercial*

### Pôle de vie centre :

- Fonctions **Mixtes**: commerces, services, équipements publics, administratif, culture

### Pôle de vie à dominante scolaire/périscolaire :

- Fonction **principale** Ecoles (publique/ privé), cantine, ALSH

Deux écoles : communale (10 classes) et privée (3 classes) avec une garderie et un restaurant scolaire.  
Un centre de loisir,  
Un espace jeux pour les assistantes maternelles,  
Un espace jeune,  
Une maison intercommunale de service,  
Un complexe sportif, zone de loisirs avec salle polyvalente  
Un équipement culturel « le relais des cultures »

*Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif*

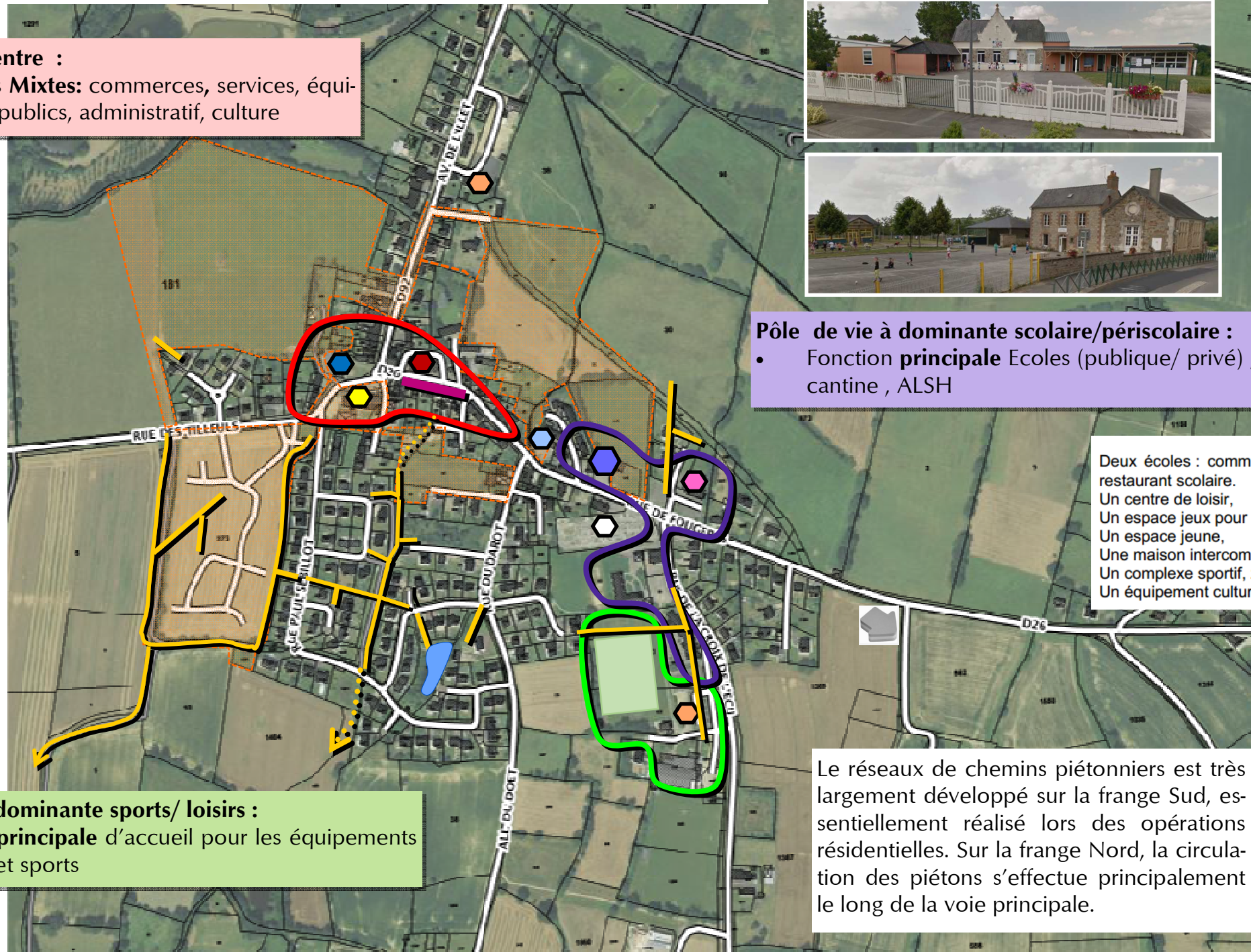
### Pôle de vie à dominante sports/ loisirs :

- Fonction **principale** d'accueil pour les équipements de loisirs et sports

Le réseaux de chemins piétonniers est très largement développé sur la frange Sud, essentiellement réalisé lors des opérations résidentielles. Sur la frange Nord, la circulation des piétons s'effectue principalement le long de la voie principale.

### Constat d'USAGE :

« Des liaisons et traversées piétonnes difficiles entre l'école publique et la cantine, plus largement entre le pôle Sports / loisirs et le pôle scolaire/ périscolaire situé de l'autre côté de la RD 26. »

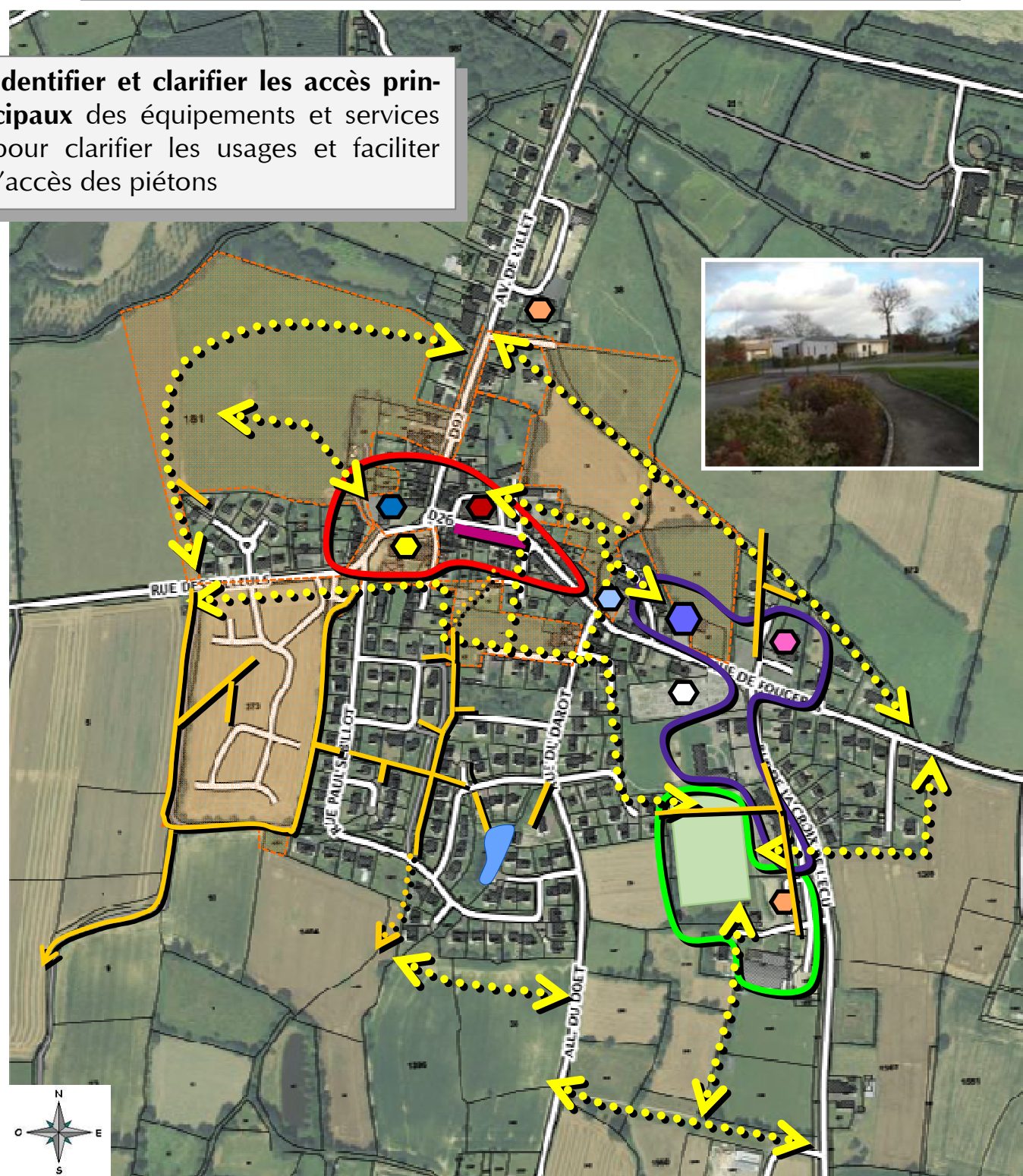


## Constat : une multipolarité dans la répartition des pôles de vie

« Crées des liens évidents entre les différents pôles de vie »

### ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- Identifier et clarifier les accès principaux des équipements et services pour clarifier les usages et faciliter l'accès des piétons



### ASSURER LA TRANSVERSALITE:

- Matérialiser des **liens physiques** de part et d'autre de la rue de Fougères Améliorer et compléter le lien piétonnier entre les équipements scolaires et sportifs afin de **sécuriser les piétons et de limiter l'usage de la voiture.**
- Créer un **lien piétonnier évident entre les différents pôles de vie** en appui sur les secteurs de développement projetés
- **Faciliter les modes de déplacement doux** en envisageant une connexion cyclable entre les secteurs d'habitats existants (et projetés) avec les écoles et le pôle sports et loisirs.

## Constats sur la perception des lieux aux abords de la mairie:

« .... du nœud d'échange routier à la notion de PLACE »

→ La notion de place était initialement rattachée à la fonction de rassemblement la place constituait un espace mixte : un lieu propice à la rencontre et aux



→ L'évolution du lieu vers une fonction routière:

Compte tenu de l'importance de la voiture dans la société moderne, le lieu a évolué, l'espace public s'est scindé, la fonction routière s'est affirmée au détriment de la fonction piétonne du lieu.



→ Le lieu est aujourd'hui rattaché essentiellement à la fonction de transit, d'échange routier et de stationnement (en proximité du relais des cultures).



→ L'espace public est scindé (jardin) et largement ouvert, très minéral et est principalement lié à un usage routier

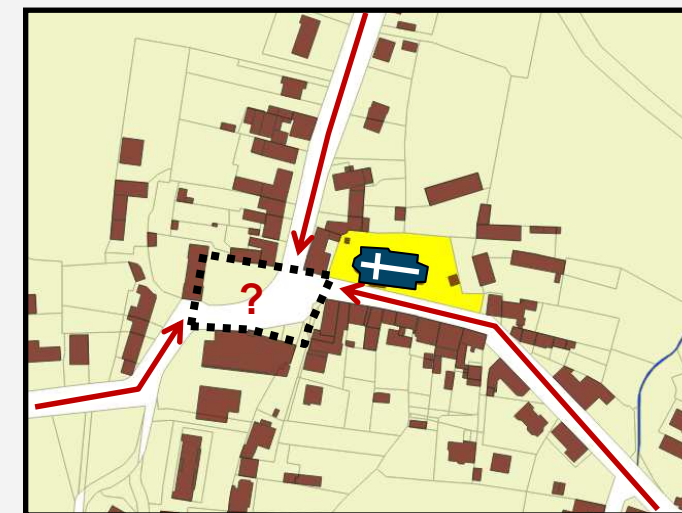


« un espace public à recomposer... »

Retrouver la notion de **centralité** par l'aménagement d'un « **lieu qui se donne à voir et à vivre** » en recomposant l'espace en appui sur la trame bâtie et le végétal Mise en valeur des pieds de façade des équipements et édifices publics.

### ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- ☞ « **gommer** » la lecture de l'intersection entre les départementales
- ☞ Renforcer les transversalités et favoriser l'appropriation de l'espace par le piéton
- ☞ Ré-affirmer **un lien fort dans les échanges entre les équipements**
- ☞ Prendre en compte les fonctions et usages dédiés à la circulation piétonne et au stationnement. Vers un lieu **mixte** ? Un ou plusieurs lieux de **convivialité** ? Assurer une **cohabitation** dans les usages entre les piétons et les véhicules motorisés ?



## Constats sur la perception des lieux aux abords de la mairie et du Relais des cultures:

« ... Un lien physique à établir dans les déplacements »

Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif



### Constat d'USAGE :

« Les usagers locaux privilégient le stationnement et la circulation piétonne au pied de la façade principale du Relais des Cultures »

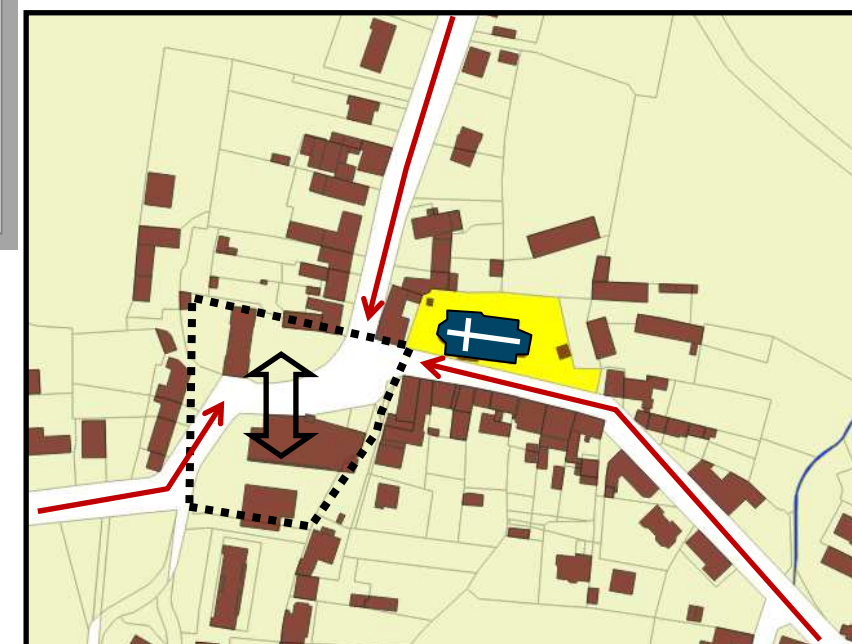
- Limiter les conflits d'usages entre la pratique piétonne et routière.
- Hiérarchiser les espaces publics en redonnant une fonction dans la pratique des lieux de la façade arrière du Relais des cultures
- Proposer une lecture claire des espaces réservés à la pratique piétonne tout en confortant l'offre de stationnements en proximité de l'équipement .



### Constat d'USAGE :

« Difficulté dans la pratique des lieux, l'espace est scindé en façade: stationnement, espace vert, chaînes. La complexité dans la lecture des lieux, engendre des **usages piétonniers sur la chaussée** »

- Faciliter les déplacements piétonniers aux abords de l'édifice
- Unifier le lieu pour assurer une lecture claire des fonctions et des usages ? Redonner une lecture de place?
- Redonner à l'espace public une priorité dans la fonction piétonne



### ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- Réfléchir aux déplacements piétonniers et aux échanges transversaux sur l'ensemble des voies principales, dans la continuité des chemins déjà réalisés.
- Mettre en place une priorité dans les modes de déplacements.
- Instaurer des liens piétonniers continus entre les bâtiments identitaires et plus largement entre les pôles de vie et les secteurs d'habitat résidentiels.
- Proposer des cheminements piétonniers alternatifs et complémentaires de ceux existants
- Faciliter et sécuriser les traversées piétonnes pour créer un lien évident entre les bâtiments et édifices identitaires
- Rendre évident le cheminement des piétons aux abords des équipements

## Constats sur la perception des lieux aux abords de l'église:

.... de la place de **stationnement** à la notion de « place pour tous dans le partage de l'espace »



➔ Un aménagement qui doit tenir compte de la topographie des lieux et des usages en place, parvis ?

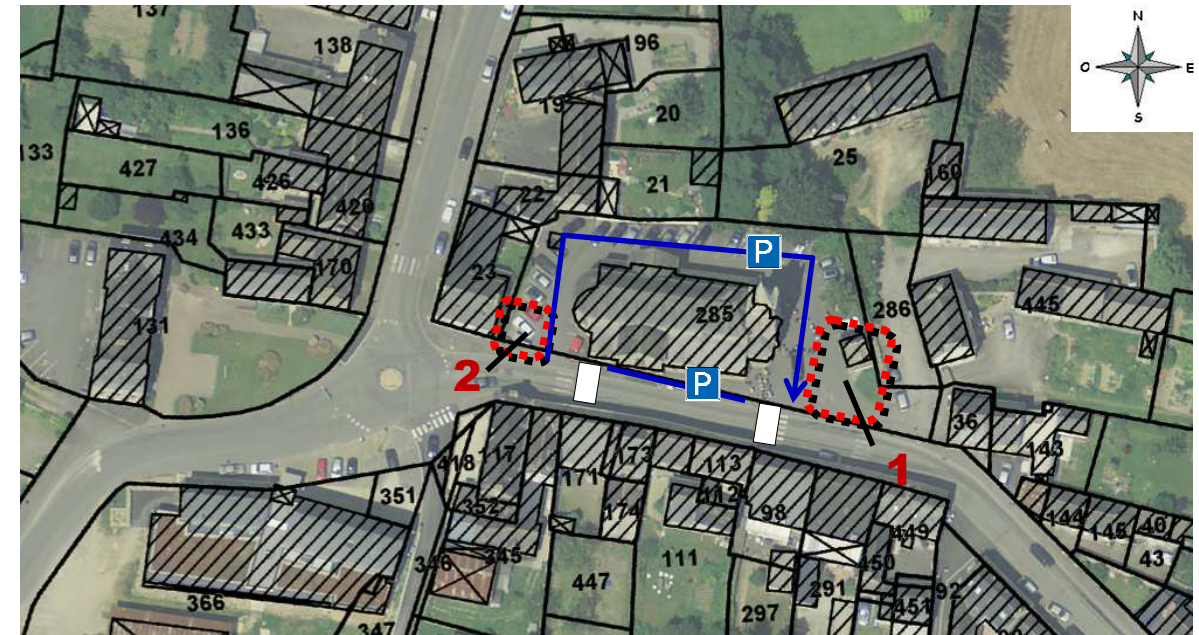


➔ Un espace de stationnement peu perceptible (situé en marge de la l'axe principal)



➔ Une signalétique importante regroupée sur un même lieu, la lecture de l'ensemble des informations Le sens unique rend difficile la pratique des lieux.

➔ Le pourtour de l'église est un espace éminemment minéral. Il est scindé en plusieurs fonctions: accès et stationnement, espace de circulation piétonne. L'espace est mixte dans ses fonctions, toutefois, la pratique des lieux mérite d'être clarifiée.



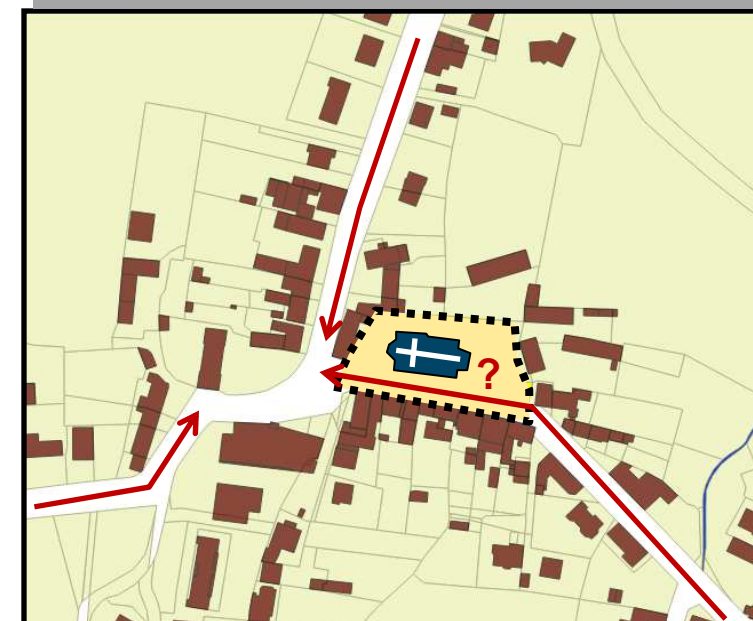
Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif

### Constat d'USAGE :

« Elargir l'espace piétonnier devant les commerces/ voir un espace pour l'aménagement de terrasse/ conserver le stationnement en proximité mais établir une dissociation avec l'espace circulé par le piéton ».

### ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

- ➔ Répondre aux usages mixtes piétons/ VL/ stationnement tout en assurant une bonne lecture des lieux et en clarifiant les usages
- ➔ Le traitement de l'espace public doit participer à l'affirmation du statut de l'édifice pour le rendre lisible et le mettre en valeur (accès, porte principale, parvis...)
- ➔ Proposant un aménagement de l'espace en appui sur le végétal et la recomposition paysagère? S'appuyer sur l'implantation du bâti pour proposer des mesures en faveur de la réduction de la vitesse: espace partagé?



« Une dialectique à retrouver entre l'édifice et la recomposition de l'espace public »

Proposer la notion de «**partage des lieux** », un lieu praticable par tous et qui répond à l'ensemble des besoins et usages.

## Constats sur la notion de l'identité du centre bourg

« .... Une identité à révéler en appui sur la perception et les usages »

Une dialectique à mettre en place dans la composition de l'aménagement urbain (entre le Relais des Cultures/ la Mairie/ l'église et les commerces) pour affirmer l'identité locale.



Constats d'usages identifiés en appui sur les échanges lors de l'atelier participatif

### Constat d'USAGE :

« L'église, la mairie et le Relais des Cultures formalisent l'espace public central, qui s'inscrit comme vecteur de la vie locale dans le cœur de bourg. Les bâtiments ainsi que les espaces publics qui s'y rattachent sont perçus par les habitants comme formant l'identité communale ».



### ENJEUX/ PISTES DE RÉFLEXIONS:

En cœur de bourg : rétablir une dialectique entre la fonction et les espaces publics:

- La **place de la mairie et le jardin de la mairie: des espaces publics à re-formaliser** pour élargir la dialectique avec le bâtiment du Relais des cultures et ainsi mettre en valeur les façades principales et secondaires des bâtiments.
- Des aménagements qui permettront de révéler les espaces publics identitaires comme formant **un seul et même lieu** identitaire de la vie locale?
- S'appuyer sur les **perméabilités à caractère végétal** pour gommer l'image trop minérale. **Le végétal et la présence du cours d'eau: un fil conducteur dans les ambiances?**
- Assurer le partage de l'espace public et redonner une **priorité de circulation aux piétons?** en appui sur l'aménagement de lieux de convivialité

**Une sensibilité paysagère très présente, une trame verte et bleue à révéler :**  
Une perception très minérale des lieux traversés depuis les voies principales toutefois, les franges arrières sont essentiellement à caractère végétal.

